

ATTESTATION DE PRÊT

Les Bibliothèques de l'IUT Nice Côte d'Azur mettent à disposition des usagères-usagers un parc d'ordinateurs fixes tout-en-un pour un prêt longue durée. Les opérations de prêt et de retour nominatives effectuées par le personnel de la bibliothèque sur le logiciel de gestion des bibliothèques ainsi que la signature par les deux parties des attestations de prêt et de retour font acte de foi de la responsabilité confiée. La responsabilité de l'appareil prêté est à la charge exclusive du bénéficiaire. Une prise en charge par son assurance personnelle relève de son initiative.

Je soussigné-e,

| | |
|---------------------|--|
| Nom : | |
| Prénom : | |
| Date de naissance : | |
| Numéro de carte* : | |
| Adresse : | |
| Tél. : | |
| Mail : | |

Reconnais avoir reçu ce jour l'équipement suivant :

| | |
|--|---|
| PC OptiPlex 3420 AIO muni de Wi-Fi, webcam et son intégré. Fourni avec clavier, souris et cordon d'alimentation. Logiciel Windows 10 Pro avec licence installée. | Code-barres (<i>relevé par le personnel de la bibliothèque</i>) : |
|--|---|

En tant qu'administrateur-administratrice, vous pourrez installer le Pack Office avec la licence accessible via l'ENT.

Je m'engage à :

- respecter le matériel et l'installation du logiciel ;
- rendre impérativement l'ensemble des équipements confiés auprès de la bibliothèque d'emprunt dans le délai fixé au moment de l'emprunt ;
- utiliser le matériel avec responsabilité (notamment vis-à-vis des règles de sécurité internet) et en complète indépendance (il n'y aura pas d'assistance possible de la part de l'établissement).

Tout cas de détérioration, perte ou vol sera étudié par les Bibliothèques de l'IUT NCA pour suites à donner.

Fait en deux exemplaires, le :

à :

| | |
|--|---|
| Signature de l'étudiant-e bénéficiaire : | Nom, fonction et signature de l'agent-e délivrant le matériel : |
| Date de retour prévue : | Observations : |

* Les ordinateurs sont confiés à des étudiant-es inscrit-es à l'IUT Nice Côte d'Azur et en règle avec l'ensemble des bibliothèques UCA. Le numéro de carte valide, équivalent au numéro étudiant, est impérativement requis pour le prêt d'un ordinateur.